



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	95_BD_LENOIR_75011	Numéro	75111_063_01
Adresse du site	95, boulevard Richard Lenoir	Hauteur	R + 7 (27 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/01/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	23/01/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/03/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30° et 120°.		
Distance des ouvrants	Vélux sur toit ; 6 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	30° < 3V/m ; 120° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+8 azimut 120°
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

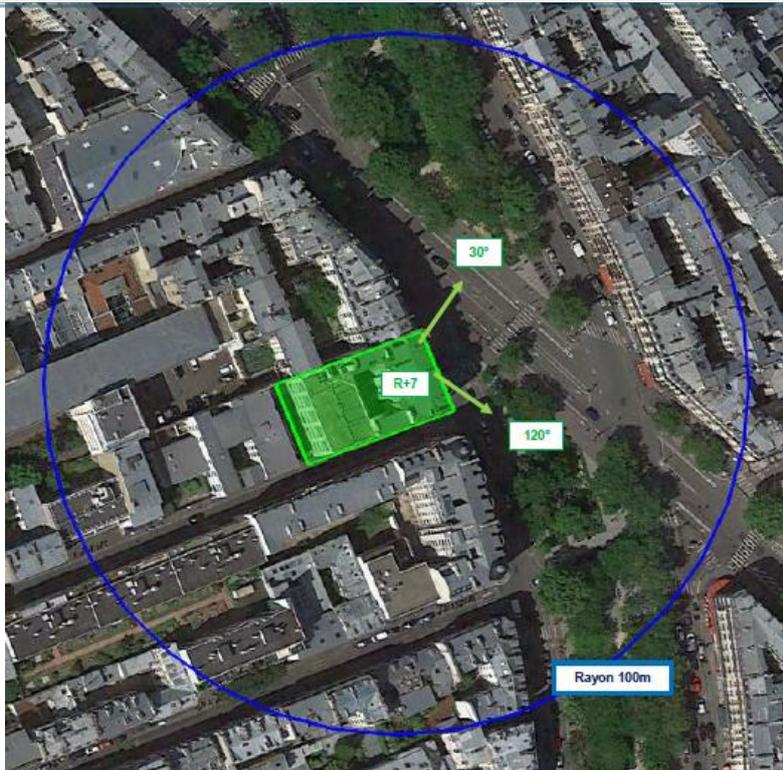
Incidence visuelle

Intégration antenne	Les deux antennes seront installées et intégrées dans deux fausses cheminées à l'aspect identique aux cheminées existantes. Elles seront installées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue.
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture terrasse de l'immeuble situé côté cour, invisible de la rue et du boulevard.
Hauteur antennes/sol	27,60 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

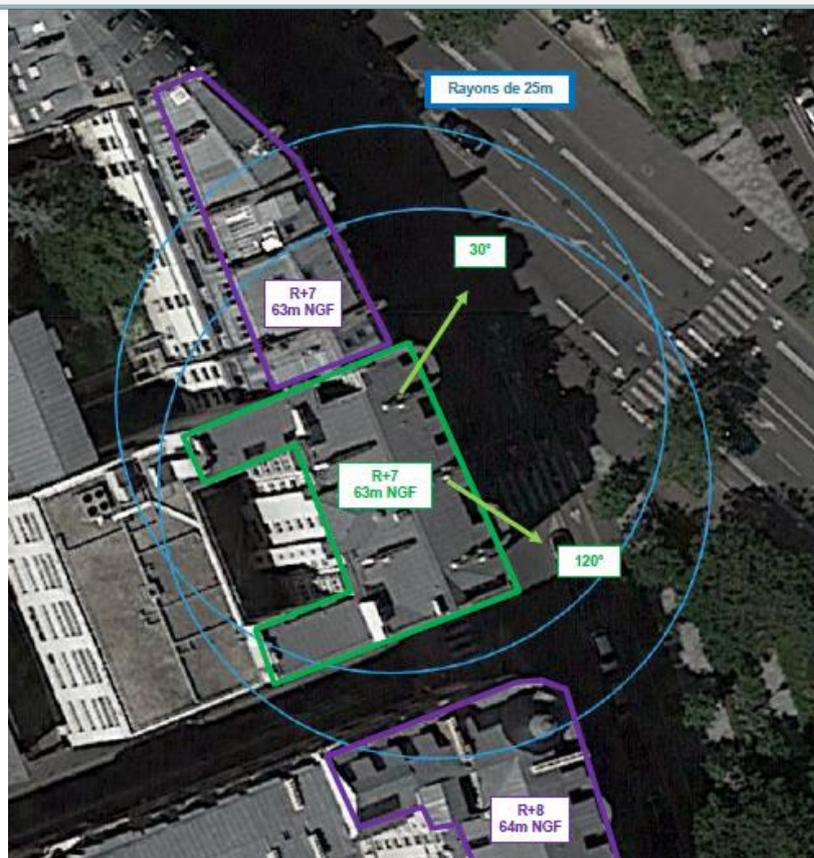
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



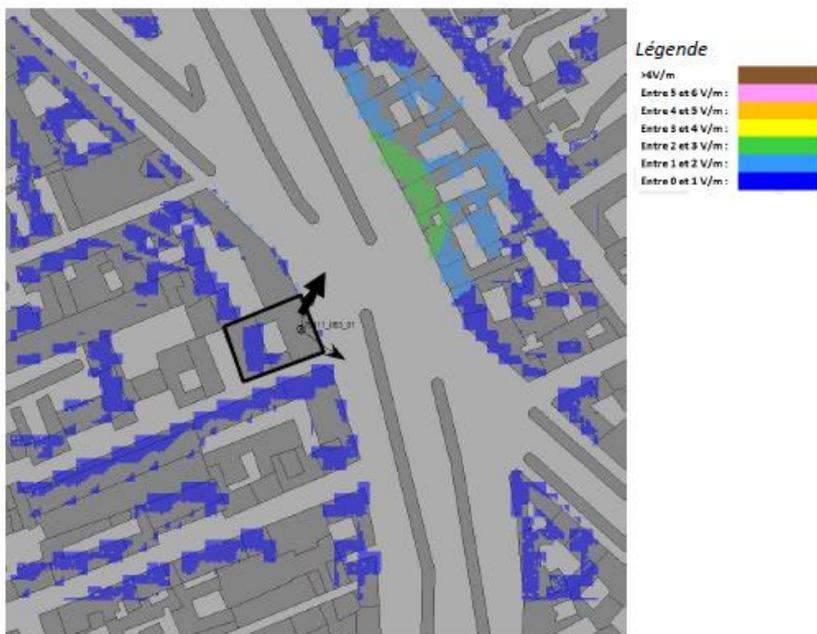
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



	Azimut 30°	Azimut 120°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16 m	22 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



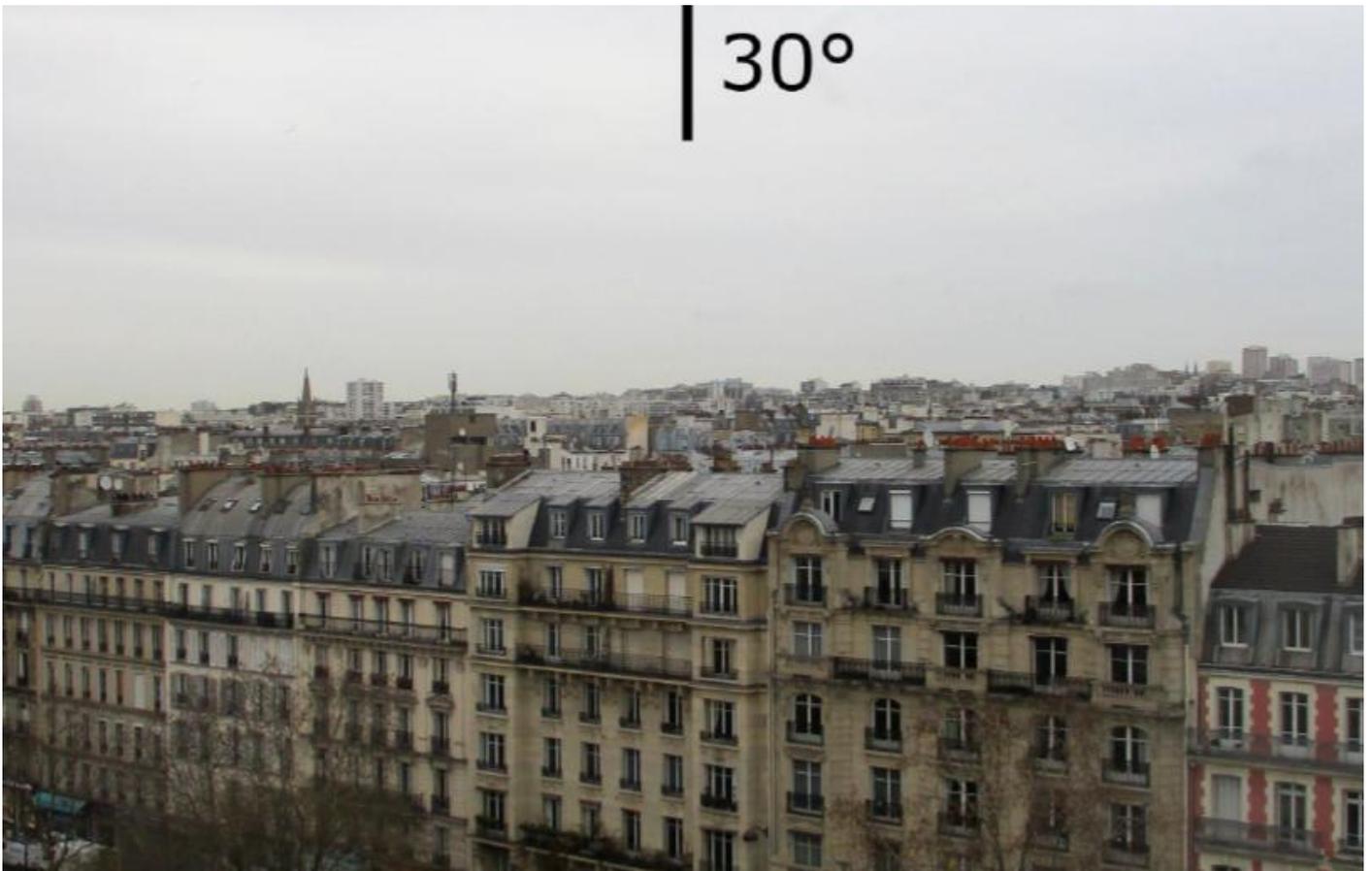
Etat projeté :





Vue des Azimuts

30°



120°

